

Essais de l'équipe de haute performance de 2023

DISCIPLINES DE LA FOSSE OLYMPIQUE ET DU SKEET

Winnipeg Trap & Skeet Club
Boundary Commission Trail, Oak Bluff (Manitoba), R0G 1N0

Présenté en collaboration avec les membres bénévoles de la Manitoba Skeet Shooting Association Inc. et du Winnipeg Trap & Skeet Club





7 au 11 juin 2023







MESSAGE DES ORGANISATEURS DE LA COMPÉTITION

Message à l'intention de tous les athlètes qui pratiquent le fusil de chasse

La Fédération de tir du Canada a le plaisir d'annoncer la tenue de l'épreuve de qualification du Programme de haute performance de 2024 pour toutes les disciplines liées à la fosse olympique et au skeet. La compétition aura lieu du 7 au 11 juin 2023 au Winnipeg Trap and Skeet Club, qui se trouve à 4 km au sud en empruntant la route 3.

L'événement est présenté par la Manitoba Skeet Shooting Association, en collaboration avec le Winnipeg Trap & Skeet Club.

Nous vous demandons de lire le présent programme dans son entièreté car il contient beaucoup d'information, notamment en ce qui a trait aux parcours de tir, aux exigences qui s'appliquent aux athlètes et aux règles et règlements. Il est essentiel que tous les participants prennent connaissance de ces informations.

Au plaisir de vous voir à Winnipeg du 7 au 11 juin 2023!

> Calendrier des événements à venir

SKEET

25 au 30 juillet 2023

Lieu: Courtney Gun Club, Courtney (C.-B.)

Championnat national canadien de skeet olympique de 2023

Épreuve de qualification du Programme de haute performance de 2024 de la FTC pour toutes les disciplines du skeet

FOSSE OLYMPIQUE

3 au 7 août 2023

Lieu : Toronto International Trap and Skeet Club, Toronto (Ontario)
Championnat national canadien de fosse olympique de 2023
Épreuve de qualification du Programme de haute performance de 2024 de la
FTC pour toutes les disciplines de la fosse olympique

Bill Stanko, directeur de la compétition

ARTICLE 1 RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX POUR TOUTES LES DISCIPLINES

1.1 <u>Inscription</u>

L'INSCRIPTION SE DÉROULERA SELON LE PRINCIPE DU PREMIER ARRIVÉ, PREMIER SERVI. L'INSCRIPTION NE SERA APPROUVÉE QUE LORSQUE LE PAIEMENT AURA ÉTÉ REÇU EN ENTIER, AU MOMENT DE L'INSCRIPTION.

Vous pouvez vous inscrire en ligne <u>ici</u>, sur le site Web de la Fédération de tir du Canada, ou encore copier et coller ce lien dans votre navigateur : https://sfc-ftc.ca/event-5260982?CalendarViewType=1&SelectedDate=6/27/2023.

Pour vous inscrire, vous devez être membre de la Fédération de tir du Canada et être capable de vous connecter au site Web.

Vous devez effectuer votre paiement par l'entremise du système en ligne. Si vous n'êtes pas en mesure d'utiliser une carte de crédit, envoyez un courriel à l'adresse <u>jhutton@sfc-ftc.ca</u> pour connaître les autres options. Votre paiement doit être reçu avant que votre inscription et votre groupement soient confirmés.

Vous devez soumettre votre inscription et votre paiement au plus tard le 24 mai 2023, sinon vous ne pourrez pas prendre part à la compétition.

REMARQUE: TOUS LES PARTICIPANTS DOIVENT REMPLIR ET SIGNER LES FORMULAIRE DE RENONCIATION AVANT LA COMPÉTITION.

1.2 <u>Emplacement des installations de tir</u>

Les essais de l'équipe de fusil de chasse de haute performance de 2023 se tiendront aux installations du Winnipeg Trap & Skeet Club de Winnipeg (Manitoba).

Boundary Commission Trail, Oak Bluff (Manitoba), ROG 1NO (lien)

Les installations se trouvent à environ 35 minutes de l'aéroport de Winnipeg (James Armstrong Richardson).

1.3 Installations de tir

Winnipeg Trap & Skeet Club

1.4 Hébergement

Les installations se trouvent à environ 35 minutes de l'aéroport de Winnipeg. Il incombe aux participants de réserver leur propre hébergement pour cet événement. Il est notamment possible de réserver une chambre dans les

établissements suivants.

Holiday Inn Airport West Téléphone : 204-885-4478

Courriel: info@airportwest.com

Best Western Plus 4140, Portage Ave

Téléphone: 204-594-2200

Courriel: info@bwwinnipegwest.com

Holiday Inn South 1330, Pembina Hwy

Téléphone : 204-452-4747 Courriel : <u>info@hiws.ca</u>

1.5 Transport

Les participants ont la responsabilité d'organiser leurs déplacements vers les installations du Winnipeg Trap & Skeet Club et leur lieu d'hébergement. Il est possible de louer un véhicule à **l'Aéroport international de Winnipeg (James Armstrong Richardson)**, à Winnipeg (Manitoba), en s'adressant à l'une ou l'autre des agences suivantes :

- Avis Car Rental
- Hertz Car Rental
- Budget Car Rental
- Enterprise Rent-a-Car
- National Car Rental

1.6 Repas

Les participants devront organiser tous leurs repas et leurs collations.

1.7 Adhésion à la FTC

Tous les concurrents doivent être membres en règle de la Fédération de tir du Canada (FTC). Le bureau national de la FTC vérifiera si tel est le cas lors de l'inscription.

1.8 <u>Critères de sélection des athlètes pour le Programme de haute performance de la FTC</u>

Pour être admissible au Programme de haute performance de 2024 de la FTC, vous devez participer aux essais de l'équipe de haute performance de 2023 ainsi qu'au Championnat national canadien de 2023. Les plus récentes informations à propos des

critères de sélection du Programme de haute performance sont publiées sur le site Web de la FTC; vous pouvez les consulter <u>ici</u>.

La participation aux essais de l'équipe de haute performance est obligatoire pour les athlètes qui souhaitent faire partie du Programme de haute performance.

Seuls les athlètes qui ne font actuellement pas partie de l'équipe de haute performance de 2023 peuvent tenter d'obtenir la note de qualification dans le cadre des essais de l'équipe de haute performance de 2023. Si vous souhaitez que le pointage obtenu lors des essais de l'équipe de haute performance de 2023 soit pris en considération dans votre pointage de qualification, vous devez soumettre un <u>formulaire</u> de DDPQ par l'entremise du <u>Portail</u> de la haute performance d'ici le **7 mai 2023** et préciser le parcours de tir utilisé pour le pointage (le premier, le deuxième ou les deux). Si vous n'indiquez pas de parcours sur le formulaire, on présumera que c'est le premier qui sera comptabilisé.

Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez communiquer avec Joey Hutton (jhutton@sfc-ftc.ca), coordonnateur de la haute performance.

1.9 <u>Sélection en vue des compétitions d'envergure</u>

Les essais de l'équipe de haute performance servent d'épreuve de sélection pour les Jeux panaméricains de 2023. Parmi les quatre pointages obtenus dans le cadre des essais et du Championnat national de 2023, les trois scores les plus élevés seront inscrits sur la <u>Liste</u> de classement par pourcentage des Jeux panaméricains, et les athlètes occupant le sommet du classement seront sélectionnés à titre de membres de l'équipe des Jeux panaméricains si des places contingentées sont disponibles. Si vous voulez avoir plus d'information, cliquez <u>ici</u> pour consulter les critères de sélection pour les Jeux d'envergure.

Les essais de l'équipe de haute performance servent en outre d'épreuve de sélection pour le Championnat du monde de 2023. Les athlètes membres de l'équipe de haute performance de 2023 seront classés en fonction des résultats obtenus dans le cadre des essais, et leur participation au Championnat du monde dépendra du rang occupé dans ledit classement.

La sélection des équipes qui prendront part au Championnat panaméricain de 2024 (aussi connu sous le nom de Championnat CAT 2024) s'effectuera en fonction des résultats du Championnat national de 2023 seulement.

Si vous avez des questions à ce sujet, veuillez communiquer avec Joey Hutton (jhutton@sfc-ftc.ca), coordonnateur de la haute performance.

1.10 Règles

Les essais de l'équipe de haute performance de 2023 se dérouleront conformément aux règles de l'ISSF, qui peuvent être consultées à l'adresse suivante (en anglais) : www.issf-sports.org.

Le jury se réserve le droit d'autoriser des exceptions aux règles, s'il y a lieu. Toutes les modifications seront annoncées par écrit et affichées au pavillon du centre de tir. L'arbitre en chef (vérification de l'équipement, classification et appels) qui supervisera les essais de l'équipe de haute performance de 2023 sera nommé par le jury du fusil de chasse. Les officiels seront titulaires d'une licence valide d'arbitre de l'ISSF [licence de juge de fusil de chasse de niveau A de l'ISSF ou deux (2) officiels de l'ISSF/arbitres de l'ISSF et/ou un juge de fusil de chasse de niveau B de l'ISSF].

En collaboration avec le directeur de la compétition, l'arbitre en chef sélectionnera un nombre approprié de membres pour le jury. Les membres du jury doivent bien connaître les règles de l'ISSF et avoir de l'expérience à titre d'officiels.

En compagnie du directeur de la compétition, le jury du fusil de chasse s'assurera que l'équipement et les cibles sont conformes aux règles et règlements en vigueur de l'ISSF.

On s'attend à ce que tous les tireurs agissent comme arbitres de côté. Si le tireur doit participer à la ronde suivante, il disposera d'une pause de 10 minutes entre le moment où il finit d'agir comme assistant de côté et celui où il doit commencer à tirer. Si l'athlète ne remplit pas le rôle d'arbitre de côté quand on lui demande de le faire, il se verra imposer des sanctions, conformément aux règles de l'ISSF. Le programme de compétition à jour (avec les changements d'heure et les informations additionnelles) sera affiché dans le pavillon avant le match.

https://www.issf-sports.org/theissf/rules and regulations.ashx

1.11 Équipement

Tout l'équipement de tir doit être conforme aux règles de l'ISSF. Tous les concurrents pourront faire vérifier leur équipement lors de la journée d'entraînement pré-compétition, notamment afin de s'assurer que le ruban marqueur pour le skeet respecte la règle 9.10.41.42.43 de l'ISSF.

1.12 Cibles

Des cibles orange internationales White Flyer seront fournies lors des épreuves du Programme de haute performance.

1.13 Commande de munitions

Vous trouverez un formulaire de commande pour les cibles et les munitions à l'annexe B. Si vous souhaitez effectuer une commande, remplissez le formulaire et faites-le parvenir à Bill Stanko (stanko@mymts.net).

1.14 Protêts

Les avertissements et les sanctions seront imposés conformément aux statuts, règles et règlements officiels de l'ISSF. Les protêts seront gérés par le jury. Des frais de 50,00 \$ seront imposés pour chaque protêt.

Les décisions du jury sont finales.

1.15 Sécurité

Toutes les règles de sécurité relatives aux armes à feu qui sont pertinentes s'appliqueront. Les personnes qui contreviendront aux règles de sécurité ou aux directives des officiels de tir ou du jury du pas de tir pourraient être disqualifiées et/ou expulsées.

1.16 <u>Usage du tabac, vapotage, consommation de cannabis et de substances</u> illégales

L'usage du tabac et le vapotage sont interdits sur tous les pas de tir, dans les bureaux de statistique et de pointage, dans toute pièce ou tente fermée AINSI QUE dans tous les postes de tir. Si vous désirez fumer ou utiliser une vapoteuse, nous vous prions de vous rendre au-delà du stationnement, loin du réservoir de propane de l'installation.

Il est complètement interdit de consommer des boissons alcoolisées, du cannabis ou des substances illégales sur le site.

1.17 Contrôles de dopage

Des contrôles de dopage pourraient être réalisés par la Fédération de tir du Canada et le Centre canadien sur le dopage sportif (CCDS), conformément aux règlements antidopage de l'ISSF et du Comité international olympique.

1.18 <u>Résultats de la compétition</u>

Les résultats des épreuves seront affichés sur le site Web de la FTC dès qu'ils seront disponibles, et, lorsque l'ensemble de la compétition aura été disputée, ils seront transmis aux participants par courriel.

1.19 Code vestimentaire

Tous les concurrents, officiels, entraîneurs, bénévoles et autres parties associées à cet événement doivent se conformer à la politique de l'ISSF en lien avec le code vestimentaire, qui figure à l'appendice I. En cas d'infraction à ladite politique, veuillez immédiatement adresser un rapport officiel au directeur de la compétition.

1.20 Code d'éthique

Tous les concurrents, officiels, entraîneurs, bénévoles et autres parties associées à cet événement doivent se conformer à la politique de l'ISSF en lien avec le code d'éthique, qui figure à l'appendice II. En cas d'infraction à ladite politique, veuillez immédiatement adresser un rapport officiel au directeur de la compétition.

<u>Comportement répréhensible</u>: Il convient de souligner que le comité organisateur ne tolérera aucune forme d'abus à l'endroit des bénévoles, des officiels ou des concurrents. Si le comité organisateur détermine que des abus ont été commis ou que le Code d'éthique de l'ISSF a été enfreint, il expulsera toute personne responsable de ladite infraction. Cette personne se verra interdire l'entrée de toute installation utilisée dans le cadre des essais de l'équipe de haute performance.

1.21 Formulaire de renonciation pour les participants

Tous les participants (concurrents, entraîneurs, officiels, bénévoles et spectateurs) doivent signer le formulaire de renonciation afin de pouvoir assister à l'événement. Si vous êtes une personne mineure, vous devez signer le formulaire correspondant à votre âge uniquement si vous êtes considéré comme n'ayant pas atteint l'âge de la majorité au Manitoba ou dans la province ou le pays où vous résidez. Les résidents du Québec n'ont qu'à signer la version française du formulaire de renonciation qui les concerne.

Vous trouverez tous les formulaires de renonciation à l'annexe B, et vous pourrez également les signer en format électronique. Aucun athlète ne pourra participer à l'événement sans avoir au préalable signé tous les formulaires de renonciation demandés.

1.22 <u>Réunion des concurrents</u>

Une réunion obligatoire débutera à 9 h 30 précisément le jour de l'entraînement précompétition. Cette réunion aura lieu au pavillon et s'adressera aux concurrents des épreuves de fosse olympique et de skeet; elle portera notamment sur les règles en vigueur sur le pas de tir, le rôle d'assistant de côté, les responsabilités des concurrents et les aspects généraux de la compétition.

ANNEXE A

ESSAIS DE L'ÉQUIPE CANADIENNE DE HAUTE PERFORMANCE DE FOSSE OLYMPIQUE ET DE SKEET PROGRAMME COMBINÉ DES COMPÉTITIONS

(LES HEURES INDIQUÉES POURRAIENT CHANGER EN RAISON DES CONDITIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT OU D'AUTRES CIRCONSTANCES IMPRÉVUES.)

> Parcours de tir – Fosse olympique et skeet

Les droits d'inscription comprennent l'entraînement pré-compétition avec les groupes et trois rondes (75 cibles).

Épreuves individuelles hommes / Épreuves individuelles femmes / Deux parcours de tir (125 cibles) de skeet, séries de 25 tirs

| | Date | Heure | Détails |
|-----------------|------------------|--------|------------------------------|
| Entraînement | Mardi 6 juin | 10 h | Entraînement non officiel |
| libre | | | |
| Inscription | Mercredi 7 | 9 h 30 | Inscription |
| | juin | | |
| Entraînement | Mercredi 7 | 10 h | 75 cibles, entraînement pré- |
| pré-compétition | juin | | compétition |
| Compétition | Jeudi 8 juin | 10 h | 75 cibles |
| Compétition | Vendredi 9 juin | 10 h | 50 cibles |
| Compétition | Samedi 10 juin | 10 h | 75 cibles |
| · | | | |
| Compétition | Dimanche 11 juin | 10 h | 50 cibles |
| Départ | Lundi 12 juin | | |

ANNEXE B

FORMULAIRE DE COMMANDE POUR LES CIBLES ET LES MUNITIONS

Si vous participez aux essais de qualification de l'équipe de haute performance et que vous désirez commander des cibles et/ou des munitions, nous apprécierions grandement que vous le fassiez à l'avance. Les commandes seront honorées en fonction du principe du « premier arrivé, premier servi ».

- La réservation des munitions à l'avance s'effectue par courriel seulement. Votre demande fera l'objet d'une confirmation.
- ➤ Paiement en argent comptant, ou par chèque à l'ordre de la Manitoba Skeet Shooting Association.

Bill Stanko

Courriel: <u>stanko@mymts.net</u>

ENTRAÎNEMENT LIBRE

Cibles White Flyer orange

25 cibles par ronde @_____ 8,50 \$

MUNITIONS CLEVER

SKEET

| FOSSE | |
|---------|----------------------------|
| T 3 # 9 | 13,00 \$ PAR PETITE BOÎTE |
| T 3#9 | 125,00 \$ PAR GROSSE BOÎTE |
| T1#9 | 12,00 \$ PAR PETITE BOÎTE |
| T 1 # 9 | 115,00 \$ PAR GROSSE BOITE |

| T 1 # 7.6 | 115,00 \$ PAR GROSSE BOITE |
|-----------|----------------------------|
| T 1 # 7.5 | 12,00 \$ PAR PETITE BOÎTE |
| T 3 # 7.5 | 125,00 \$ PAR GROSSE BOÎTE |
| T 3 # 7.5 | 13,00 \$ PAR PETITE BOÎTE |

ANNEXE C ESSAIS DE L'ÉQUIPE CANADIENNE DE HAUTE PERFORMANCE DE FOSSE OLYMOIQUE ET DE SKEET

APPENDICE I CODE VESTIMENTAIRE DE L'ISSF



International Shooting Sport Federation Internationaler Schiess-Sportverband e.V. Fédération Internationale de Tir Sportif Federación Internacional de Tiro Deportivo

Le code vestimentaire de l'ISSF s'appliquera lors de la compétition. La version complète du code peut être consultée à l'adresse suivante (en anglais) :

https://www.issf-sports.org/getfile.aspx?mod=docf&pane=1&inst=458&file=1.%20ISSF%20General%20Technical%20Rules.pdf

Les sections du code qui sont reproduites ci-après revêtent une importance particulière.

6.7 COMPÉTITION – VÊTEMENTS ET ÉQUIPEMENT

6.7.5 Code vestimentaire ISSF

Il est de la responsabilité des athlètes, entraîneurs et officiels de venir sur les stands habillés de façon appropriée à un événement sportif public. L'habillement des athlètes et des officiels doit être conforme au *Code vestimentaire ISSF*. Voir le point 6.20 pour la version complète du *Code vestimentaire de l'ISSF*.

6.20 CODE VESTIMENTAIRE DE L'ISSF

La règle 6.7.5 du Règlement technique général ISSF stipule ce qui suit :

« Les athlètes, entraîneurs et officiels ont la responsabilité de se présenter sur le pas de tir habillés de vêtements qui conviennent à un événement sportif public. L'habillement des athlètes et des officiels doit être conforme au Code vestimentaire de l'ISSF. »

Cette règle forme la base du Code Vestimentaire de l'ISSF.

Remarque : En consultation avec les officiels de la compétition, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme des épreuves s'il juge que cela est nécessaire.

APPENDICE II CODE D'ÉTHIQUE DE L'ISSF

Le code d'éthique de l'ISSF s'appliquera lors de la compétition. La version complète du code peut être consultée à l'adresse suivante (en anglais) : https://www.issf-sports.org/theissf/rules and regulations/code of ethics.ashx.

ANNEXE FORMULAIRES DE RENONCIATION POUR LES PARTICIPANTS

Les formulaires de renonciation seront transmis sous forme électronique. Si vous souhaitez signer une copie papier, sélectionnez le formulaire approprié, remplissez-le, signez-le et envoyez-le à jhutton@sfc-ftc.ca.

Tous les participants doivent remplir, signer et soumettre un formulaire afin d'être autorisés à se trouver sur les lieux de la compétition.

LES FORMULAIRES DE RENONCIATION DÉBUTENT À LA PAGE SUIVANTE.

PARTICIPANT WAIVER – AGE OF MAJORITY



2023 High Performance Team Trials – Trap & Skeet WINNIPEG, MB June 7 to 11, 2023

PARTICIPATION WAIVER

This waiver is to be completed by and is only for the use of those participants and spectators who have reached and/or are over the age of majority and should be completed and signed prior to any payment and/or registration or facility entry for this Event.

I am aware that the 2023 High Performance Team Trials – Trap & Skeet (the "Event") involves many inherent risks, dangers and hazards, including but not limited to the use and operation of firearms, personal physical injury in association with target shooting as a sport, possible negligence on the part of the event director and organizers, the event hosting venue, event officials and volunteers, coaches, other athletes and spectators.

I, as a participant who has reached and/or is over the age of majority, freely accept and fully assume all such risks, dangers, and hazards and the possibility of personal injury, property damage, or loss resulting from such dangers, risks, and hazards. In consideration of the Shooting Federation of Canada (SFC) allowing me to take part as manager, coach, volunteer or athlete, official or spectator in this Event, I hereby agree to waive my right to legal action as follows:

- 1. To assume and accept all risks, dangers and hazards in connection with my participation in, and/or travel to and from the Event;
- 2. To waive any and all claims that I may have against the competition director or organizers, The Shooting Federation of Canada, the **Manitoba Skeet Shooting Association and** Winnipeg Trap & Skeet Club, and its directors, officers, employees, agents and representatives of each of those organizations (the "Parties") in connection with this Event;
- 3. To release the Parties from any and all liability for any loss, damage, injury or expense that I, or my next of kin, may suffer or incur as a result of my participation in, at, and/or travel to or from the Event, due to any cause whatsoever, including negligence on the part of the Parties; and
- 4. To hold harmless and indemnify the Parties for any and all liability for property damage or personal injury suffered by myself or by a third party as a result to my participation in, at, and/or travel to or from the Event.

I will immediately remove myself from participation in the Event and notify the nearest official, if at any time I sense any unusual hazard or unsafe condition or if I feel that I have experienced any deterioration in my physical, emotional or mental fitness, or that of my clothing, gear or equipment, for continued safe participation in the Event.

I will abide by the <u>SFC Code of Conduct</u> while attending the Event.

Privacy Consent

I grant the Parties permission to collect, use and disclose my personal information for the following purposes and consent to the:

- communication of events, programs and information via telecommunications, post, electronic and/or social media;
- publication of participant registration and competition lists and results of the competition and the publication of same in newsletters, media releases, websites or Event information boards;
- use of my photograph, video, audio recording and or interview with no expectation of monetary compensation;
- waiver of any inspection or approval of the finished communications prior to publication;
- use of my date of birth to Event organizers and officials to determine age group in Event participation, if required;
- Event organizers or officials, to the publication of my contact information for Event related communications.

I ACKNOWLEDGE HAVING CAREFULLY READ, UNDERSTOOD AND AGREED TO THE ABOVE FULL AND FINAL WAIVER, DECLARATION OF COMPLIANCE FOR COVID-19 AND PRIVACY CONSENT.

NOTE: this signed document must be presented by you upon entry to the Event.

| Signature of Participant: | | |
|---------------------------|----------------------------|-----------|
| | (must be at or over Age of | Majority) |
| | | |
| _ | | |
| Name of Participant: | | |
| | (please print legibly) | |
| | | |
| | | |
| Phone Number of Partici | pant: | |
| | | |
| | | |
| | | |
| Date: | | |
| | | |
| 1100 0500 5104 1 | | |
| 4138-3600-5434.1 | | |

RENONCIATION DU PARTICIPANT - ÂGE DE LA MAJORITÉ



Épreuves d'équipe de haute performance 2023 WINNIPEG, MB – 7 juin au 11 juin 2023

RENONCIATION À LA PARTICIPATION

La présente renonciation doit être remplie par les participants et les spectateurs ayant atteint et/ou dépassé l'âge de la majorité et est réservée à leur usage; elle doit être remplie et signée avant tout paiement et/ou inscription ou entrée dans les installations pour cet événement.

Je suis conscient(e) que le Épreuves d'équipe de haute performance 2023 (l' « événement ») comporte de nombreux risques, dangers et aléas inhérents, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation et le maniement d'armes à feu, les blessures corporelles associées au tir à la cible en tant que sport, la négligence possible du directeur et des organisateurs de l'événement, du lieu où se déroule l'événement, des officiels et des bénévoles, des entraîneurs, des autres athlètes et des spectateurs.

En tant que participant ayant atteint et/ou dépassé l'âge de la majorité, j'accepte librement et assume pleinement tous ces risques, dangers et aléas et la possibilité de blessures corporelles, de dommages matériels ou de pertes résultant de ces dangers, risques et aléas. En contrepartie du fait que la Fédération de tir du Canada (FTC) me permette de participer à cet événement en tant que gérant, entraîneur, bénévole ou athlète, officiel ou spectateur, j'accepte par la présente de renoncer à mon droit d'intenter une action en justice comme suit :

- 1. Assumer et accepter tous les risques, dangers et aléas liés à ma participation à l'événement et/ou à mon voyage aller-retour.
- 2. Renoncer à toute réclamation que je pourrais avoir contre le directeur ou les organisateurs de la compétition, la Fédération de tir du Canada, le Manitoba Skeet Shooting Association, and Winnipeg Trap & Skeet Club, ainsi que ses administrateurs, dirigeants, employés, agents et représentants de chacune de ces organisations (les « parties ») en rapport avec cet événement.
- 3. Libérer les parties de toute responsabilité pour toute perte, tout dommage, toute blessure ou toute dépense que je, ou mon plus proche parent, pourrais subir ou encourir à la suite de ma participation à l'événement ou de mon voyage vers ou depuis celui-ci, en raison de toute cause, y compris la négligence de la part des parties.
- 4. Exonérer et indemniser les parties de toute responsabilité pour les dommages matériels ou corporels subis par moi-même ou par un tiers à la suite de ma participation à l'événement ou de mon voyage vers ou depuis celui-ci.

Je me retirerai immédiatement de l'événement et en informerai l'officiel le plus proche si, à tout moment, je ressens un danger inhabituel ou une condition dangereuse ou si j'ai le sentiment d'avoir subi une détérioration de ma condition physique, émotionnelle ou mentale, ou de celle de mes vêtements, de mon matériel ou de mon équipement, pour continuer à participer à l'événement en toute sécurité.

Je respecterai le code de conduite de FTC lors de ma participation à l'événement.

Consentement à la confidentialité

Je donne aux parties la permission de recueillir, d'utiliser et de divulguer mes renseignements personnels aux fins suivantes et je consens à ce qui suit :

- la communication d'événements, de programmes et d'informations par le biais des télécommunications, de la poste, des médias électroniques et/ou sociaux;
- la publication des listes d'inscription et de compétition des participants et des résultats de la compétition et leur publication dans des bulletins d'information, des communiqués de presse, des sites Web ou des panneaux d'information sur l'événement;
- l'utilisation de ma photographie, de ma vidéo, de mon enregistrement audio et/ou de mon entrevue sans attente de compensation monétaire;
- la renonciation à toute inspection ou approbation des communications finalisées avant leur publication;
- l'utilisation de ma date de naissance par les organisateurs de l'événement et les officiels pour déterminer le groupe d'âge dans la participation à l'événement, si nécessaire;
- la publication de mes coordonnées par les organisateurs de l'événement et les officiels pour les communications liées à l'événement.

JE RECONNAIS AVOIR LU ATTENTIVEMENT, COMPRIS ET ACCEPTÉ LA RENONCIATION COMPLÈTE ET DÉFINITIVE CI-DESSUS, LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LA COVID-19 ET LE CONSENTEMENT À LA CONFIDENTIALITÉ.

NOTA: Ce document signé doit être présenté par vous lors de votre entrée à l'événement.

| Signature du participant : | | | |
|---------------------------------------|-----------------------------|----------------------------|--|
| | (doit avoir atteint ou dépa | issé l'âge de la majorité) | |
| | | | |
| Nom du participant : | | | |
| · · · · · · · · · · · · · · · · · · · | (en caractères d'imprimeri | <mark>e lisibles)</mark> | |
| | | | |
| Numéro de téléphone du | participant : | | |
| | | | |
| Date: | | | |
| | | | |
| A158 1781 A074 1 | | | |

ASSUMPTION OF RISK WAIVER - MINORS

DO NOT USE IN QUEBEC - REST OF CANADA ONLY



2023 High Performance Team Trials – Trap & Skeet WINNIPEG, MB June 7 to 11, 2023

ASSUMPTION OF RISK WAIVER

This waiver is only for the use of minor participants and/or spectators and should be completed and signed prior to any payment and/or registration or facility entry for this Event.

A "minor" (or "infant" or someone below the "age of majority") is legally defined as anyone under the age of 19 in the Provinces/Territories of British Columbia, New Brunswick, Newfoundland and Labrador, Northwest Territories, Nova Scotia, Nunavut and the Yukon. Whereas in the Provinces of Alberta, Manitoba, Ontario, Prince Edward Island, Quebec and Saskatchewan, the age of majority is 18. This waiver should be signed by any minor either in accordance with where the participant and/or spectator signing this form normally resides and/or the location the event is taking place.

I am aware that the 2023 High Performance Team Trials – Trap & Skeet (the "Event") involves many inherent risks, dangers and hazards, including but not limited to the use and operation of firearms, personal physical injury in association with target shooting as a sport, possible negligence on the part of the event director and organizers, the event hosting venue, event officials and volunteers, coaches, other athletes and spectators.

I, as a minor participant freely accept and fully assume the risks, dangers, and hazards and the possibility of personal injury, property damage, or loss resulting from such dangers, risks, and hazards. In consideration of the Shooting Federation of Canada (SFC) allowing me to take part as manager, coach, volunteer or athlete, official or spectator in this Event, I hereby warrant and agree as follows:

- 1. To acknowledge all risks, dangers and hazards in connection with my participation in, and/or travel to and from the Event;
- 2. To assume and accept all these risks, dangers and hazards in connection with my participation in, and/or travel to and from the Event and all other risks that I may have associated with the competition director or organizers, The Shooting Federation of Canada, **Manitoba Skeet Shooting Association and** Winnipeg Trap & Skeet Club, and its directors, officers, employees, agents and representatives of each of those organizations (the "Parties") in connection with this Event;
- 3. To hold harmless and indemnify the Parties for any and all liability for any loss, damage, expense, property damage or personal injury suffered by myself, my next of kin or by a third party as a result to my participation in, at, and/or travel to or from the Event.

I will immediately remove myself from participation in the Event and notify the nearest official, if at any time I sense any unusual hazard or unsafe condition or if I feel that I have experienced any deterioration in my physical, emotional or mental fitness, or that of my clothing, gear or equipment, for continued safe participation in the Event.

I will abide by the SFC Code of Conduct while attending the Event.

Privacy Consent

I grant the Parties permission to collect, use and disclose my personal information for the following purposes and consent to the:

- communication of events, programs and information via telecommunications, post, electronic and/or social media;
- publication of participant registration and competition lists and results of the competition and the publication of same in newsletters, media releases, websites or Event information boards;
- use of my photograph, video, audio recording and or interview with no expectation of monetary compensation;
- waiver of any inspection or approval of the finished communications prior to publication;
- use of my date of birth to Event organizers and officials to determine age group in Event participation, if required;
- Event organizers or officials, to the publication of my contact information for Event related communications.

I ACKNOWLEDGE HAVING CAREFULLY READ, UNDERSTOOD AND AGREED TO THE ABOVE ASSUMPTION OF RISK, DECLARATION OF COMPLIANCE FOR COVID-19 AND PRIVACY CONSENT AND I AM AWARE THAT BY SIGNING THIS ASSUMPTION AND ACKNOWLEDGMENT OF RISK I AND/OR MY PARENTS/GUARDIANS MAY SURRENDER CERTAIN LEGAL RIGHTS. I SIGN THIS DOCUMENT VOLUNTARILY AND WITHOUT INDUCEMENT.

| Signature of Participant: | | |
|------------------------------|-------|--------------------|
| | | |
| Name of Participant: | (plea | ase print legibly) |
| | | |
| Phone Number of Participant: | | |
| | | |
| Date: | | |
| | • | |

CONSENT AND RELEASE BY PARENT OR GUARDIAN

I/We are the parent(s) or legal guardians of _____

I/WE FULLY UNDERSTAND that he/she is under the age of majority and that target shooting sports may involve the possibility of risks of personal injury and/or damage to property, and knowing that he/she is signing this document to participate or spectate, hereby give formal consent to his/her participating at such Event;

AND IN CONSIDERATION of my minor child being granted such access and thereby being permitted to participate at such Event, for ourselves, our heirs, executors and administrators hereby release and forever discharge The Shooting Federation of Canada and all other Parties, and all persons having management or control of this Event from any and all action, causes of action, claims and demands whatsoever in any way arising out of any injury to the minor named in this document or out of damage to his/her or our property in the event that any of those things may occur as a result of his/her participating such Event.

Parent/Guardian: _____

4160-6239-5450.1

RENONCIATION À LA PRISE EN CHARGE DES RISQUES - MINEURS

NE PAS UTILISER AU QUÉBEC - RESTE DU CANADA SEULEMENT



Épreuves d'équipe de haute performance 2023 WINNIPEG, MB – 7 juin au 11 juin 2023

RENONCIATION À LA PRISE EN CHARGE DES RISQUES

Cette renonciation est uniquement destinée aux participants mineurs et/ou aux spectateurs et doit être remplie et signée avant tout paiement et/ou inscription ou entrée dans les installations pour cet événement.

Un « mineur » (ou « enfant » ou personne n'ayant pas atteint l' « âge de la majorité ») est légalement défini comme toute personne âgée de moins de 19 ans dans les provinces/territoires de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, des Territoires du Nord-Ouest, de la Nouvelle-Écosse, du Nunavut et du Yukon. Alors que dans les provinces de l'Alberta, du Manitoba, de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Québec et de la Saskatchewan, l'âge de la majorité est de 18 ans. La présente renonciation doit être signée par tout mineur, conformément au lieu de résidence habituel du participant et/ou du spectateur qui signe ce formulaire et/ou à l'endroit où se déroule l'événement.

Je suis conscient(e) que le Épreuves d'équipe de haute performance 2023 (l' « événement ») comportent de nombreux risques, dangers et aléas inhérents, y compris, mais sans s'y limiter, l'utilisation et le maniement d'armes à feu, les blessures corporelles associées au tir sur cible en tant que sport, la négligence possible de la part du directeur et des organisateurs de l'événement, du lieu où se déroule l'événement, des officiels et des bénévoles, des entraîneurs, des autres athlètes et des spectateurs.

En tant que participant mineur, j'accepte librement et j'assume entièrement les risques, les dangers et les aléas et la possibilité de blessures corporelles, de dommages matériels ou de pertes résultant de ces dangers, risques et aléas. En contrepartie du fait que la Fédération de tir du Canada (FTC) me permette de participer à cet événement en tant que gérant, entraîneur, bénévole ou athlète, officiel ou spectateur, je garantis et accepte ce qui suit:

- 1. Reconnaître tous les risques, dangers et aléas liés à ma participation à l'événement et/ou à mon voyage aller-retour.
- 2. Assumer et accepter tous ces risques, dangers et aléas liés à ma participation à l'événement et/ou à mon voyage à destination et en provenance de l'événement, ainsi que tous les autres risqu es que je peux avoir associés au directeur ou aux organisateurs de la compétition, à la Fédération de tir du Canada, Manitoba Skeet Shooting Association and Winnipeg Trap & Skeet Club, ainsi que ses administrateurs, dirigeants, employés, agents et représentants de chacune de ces organisations (les « parties ») en rapport avec cet événement.
- 3. Exonérer et indemniser les parties de toute responsabilité pour toute perte, tout dommage, toute dépense, tout dommage matériel ou toute blessure corporelle subis par moi-même, mon plus proche parent ou un tiers à la suite de ma participation à l'événement ou de mon voyage vers ou depuis celui-ci.

Remarque : En consultation avec les officiels de la compétition, le comité organisateur se réserve le droit de modifier le programme des épreuves s'il juge que cela est nécessaire.

Je me retirerai immédiatement de la manifestation et informerai l'officiel le plus proche si, à tout moment, je ressens un danger inhabituel ou une condition dangereuse ou si j'ai le sentiment d'avoir subi une détérioration de ma condition physique, émotionnelle ou mentale, ou de celle de mes vêtements, de mon équipement ou de mon matériel, pour continuer à participer à la manifestation en toute sécurité.

Je respecterai le code de conduite de FTC lors de ma participation à l'événement

Consentement à la confidentialité

J'autorise les parties à collecter, utiliser et divulguer mes informations personnelles aux fins suivantes et je consens à :

- la communication d'événements, de programmes et d'informations par le biais des télécommunications, de la poste, des médias électroniques et/ou sociaux;
- la publication des listes d'inscription et de compétition des participants et des résultats de la compétition et leur publication dans des bulletins d'information, des communiqués de presse, des sites Web ou des panneaux d'information sur les événements;
- l'utilisation de ma photographie, de ma vidéo, de mon enregistrement audio et/ou de mon entrevue sans attente de compensation monétaire;
- la renonciation à toute inspection ou approbation des communications finalisées avant leur publication;
- l'utilisation de ma date de naissance par les organisateurs de l'événement et les officiels pour déterminer le groupe d'âge dans la participation à l'événement, si nécessaire;
- la publication de mes coordonnées par les organisateurs de l'événement et les officiels pour les communications liées à l'événement.

JE RECONNAIS AVOIR LU ATTENTIVEMENT, COMPRIS ET ACCEPTÉ LA RENONCIATION À LA PRISE EN CHARGE DES RISQUES, LA DÉCLARATION DE CONFORMITÉ POUR LA COVID-19 ET LE CONSENTEMENT DE CONFIDENTIALITÉ CI-DESSUS ET JE SUIS CONSCIENT QU'EN SIGNANT CETTE RENONCIATION ET RECONNAISSANCE DES RISQUES, MOI ET/OU MES PARENTS/TUTEURS POUVONS RENONCER À CERTAINS DROITS LÉGAUX. JE SIGNE CE DOCUMENT VOLONTAIREMENT ET SANS INCITATION.

| Signature du participant : | |
|--------------------------------------|-------------------------------|
| Nom du participant : | (veuillez écrire lisiblement) |
| Numéro de téléphone du participant : | |
| Date : | |

<mark>- 3 -</mark>

CONSENTEMENT ET DÉCHARGE PAR LE PARENT OU LE TUTEUR

| Je/Nous sommes le(s) parent(s) ou le(s) tuteur(s) légal(aux) de |
|---|
| JE/NOUS COMPRENONS PARFAITEMENT qu'il/elle n'est pas majeur(e) et que les sports de tir sur cible peuvent impliquer la possibilité de risques de blessures corporelles et/ou de dommages matériels et, sachant qu'il/elle signe ce document pour participer ou être spectateur(trice), donne par la présente son consentement formel à sa participation à cet événement. |
| ET EN CONSIDÉRATION du fait que mon enfant mineur se voit accorder un tel accès et qu'il est ainsi autorisé à participer à cet événement, en notre nom et au nom de nos héritiers, exécuteurs et administrateurs, nous dégageons par la présente et déchargeons à jamais la Fédération de tir du Canada et toutes les autres parties, ainsi que toutes les personnes ayant la gestion ou le contrôle de cet événement de toute action, cause d'action, réclamation et demande de quelque nature que ce soit découlant de toute blessure subie par le mineur nommé dans le présent document ou de tout dommage causé à sa propriété ou à la nôtre dans le cas où l'une de ces choses se produirait à la suite de sa participation à cet événement. |
| JE COMPRENDS/NOUS COMPRENONS ÉGALEMENT ET CONSENS/CONSENTONS aux dispositions de la DÉCLARATION DE CONFORMITÉ ÀLA COVID-19 et aux clauses de CONSENTEMENT À LA VIE PRIVÉE contenues dans le présent document. |
| EN FOI DE QUOI, nous avons apposé nos signatures à : |
| cejour de20 |
| SIGNÉ ET REMIS : |
| Parent/Tuteur: |
| Parent/Tuteur: |